



Etude de zone

L'étude de zone du sud grenoblois a montré que les milieux sont compatibles avec leurs usages sauf pour les dioxines dans les sols sur certaines parcelles, au nord-ouest de la plateforme chimique le-Pont-de-Claix et sud-est de la plateforme de Jarrie (appelée zone 1 avec des recommandations plus fortes) voir cartes en dernière de couverture.

Elle a également confirmé que les activités humaines ont un impact mesurable sur les milieux. Chacun peut, à son niveau, faire évoluer ses pratiques pour limiter son impact environnemental et son exposition à certaines pollutions.

L'ensemble des travaux de l'étude sont disponibles sur le site internet du SPPPY : www.spppy.org.

Vous y trouverez les rapports des trois phases de l'étude ainsi que l'expertise Ineris mais également tous les comptes rendus des réunions des comités de pilotage et des réunions publiques.

Mesures spécifiques communes Basse jarrie, Le Pont de Claix et Champ sur Drac

en plus des recommandations des pages intérieures :

Ne pas consommer les produits laitiers, carnés et les œufs des animaux élevés sur ces terrains.



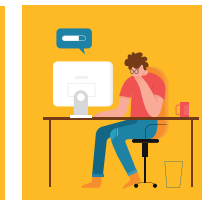
Sur les parcelles représentées sur la carte

ci-dessous, en plus des recommandations ci-dessus :

Ne pas consommer les végétaux cultivés en pleine terre, préférer les végétaux issus de cultures en bac hors-sol avec des terres dont l'origine et la qualité auront été contrôlées.



Retrouvez l'intégralité des recommandations sur www.spppy.org

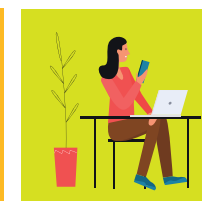
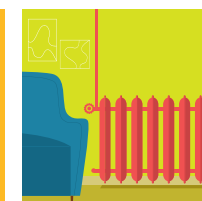
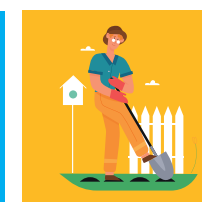
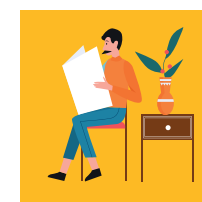


2012/2022
Etude de zone du sud grenoblois

2022 PPA Grenoble


PRÉFET DE L'ISÈRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les Bonnes pratiques et Les recommandations pour Les particuliers





Les bonnes pratiques pour tous

Le chauffage au bois oui mais pas n'importe comment

- 🔥 Avoir un foyer fermé et utiliser un chauffage au bois performant (7* ou équivalent).
- 🔥 Penser à la Prime Air bois sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole.
- 🔥 Veiller au bon entretien des équipements (le ramonage des conduits est obligatoire et indispensable)
- 🔥 Allumer son foyer par le haut pour diminuer les émissions de particules au démarrage et favoriser une combustion avec une flamme intense
- 🔥 Utiliser un combustible de qualité (label bois bûche de qualité)



Hygiène individuelle efficacité de gestes simples

- 💧 Se laver les mains après les activités de jardinage ou les jeux en contact avec des sols nus
- 💧 Veiller à avoir des ongles coupés courts et brossés
- 💧 Limiter le contact main-bouche
- 💧 Eviter les jeux en contact direct avec la terre
- 💧 Laver fréquemment les jouets utilisés en extérieur
- 💧 Laver les vêtements de jardinage

Potagers et alimentation

- 🥬 Eplucher les légumes et les laver soigneusement
- 🚫 Ne pas utiliser de cendres comme amendement des sols (apports de dioxines mais également de métaux)
- 🚫 Ne pas brûler de déchets y compris des végétaux.
- 🥗 Veiller à avoir une alimentation diversifiée



Si vous disposez d'un puits privé, bien veiller à l'avoir déclaré en mairie. Les nappes situées en rive droite du Drac présentant une qualité chimique dégradée, l'eau ne doit pas être utilisée pour un usage alimentaire.

Entretien du logement limiter l'entrée de poussières extérieures dans le logement

Retirer les chaussures en venant du jardin

Privilégier un nettoyage humide des sols (préférer la serpillière au balai ou à l'aspirateur qui remettent les poussières en suspension)



Communes de Jarrie
Le-Pont-de-Claix et
Champ sur Drac

Voir au dos

